



République Française

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

Réf : ST-20210921-a

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE - n° ST- 20210921-a

Le Maire de la Commune de Survilliers,

VU la demande en date du 23 juillet 2021 par laquelle la **société BIR Agence de Sarcelles (pour le compte d'ENEDIS)**, demeurant **2 bis rue de l'Escouvrier 95200 Sarcelles tel. 01.34.38.35.90** représentée par Mr Montecalvo Giovanni, nous demande **une permission ou une autorisation de voirie pour les travaux de création d'un branchement souterrain ENEDIS chez Mr GONCALVES au 9 rue du Gaston Foulieuse à Survilliers durant la période du 27 septembre au 27 octobre 2021.**

VU le Code de la voirie, routière,

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

VU la loi 82.213 du 2 Mars 1982, complétée par la loi 82-622 du 22 juillet 1982, modifiée par plusieurs textes et notamment par la loi 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales, cette loi traite des droits et libertés des communes, des départements et des régions.

VU la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983.

VU le règlement général de voirie 99-999 du 19 janvier 1998 relatif à la conservation et la surveillance des routes départementales,

VU l'état des lieux

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Nous **autorisons** la société **BIR Agence de Sarcelles pour le compte d'ENEDIS**, lors de l'exécution de son chantier pour la **création d'un branchement ENEDIS**, au 9 rue du Gaston Foulieuse, à **intervenir sur la voirie, sur demie chaussée.**

ARTICLE 2 : L'autorisation est valable **durant la période du 27 septembre au 27 octobre 2021.**

ARTICLE 3 : **La signalisation sera mise en place par l'entreprise**, conformément à la réglementation en vigueur, à la diligence et sous la responsabilité de la **société BIR Agence de Sarcelles, qui en assurera la surveillance et la conservation jusqu'à la fin des travaux.**

VILLE DE SURVILLIERS

Mairie de Survilliers
3, rue de la Liberté
95470 Survilliers



01.34.68.26.00



contact@mairiesurvilliers.fr



www.survilliers.fr



facebook.com/villedesurvilliers